



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

NOYADE

Besançon, le 4 août 2020

Appel à la prudence du préfet et des sapeurs-pompiers du Doubs



Le préfet du Doubs et les sapeurs-pompiers invitent à la prudence suite aux récentes noyades qui ont eu lieu dans le Doubs.

La canicule incite à se rafraîchir mais il est strictement interdit de se baigner dans les lacs et rivières du département, hors zones de baignades référencées et autorisées, **le risque de noyade étant toujours présent.**

En effet, si la rivière semble calme, elle contient en son sein des pièges pour le nageur qui peut y risquer sa vie, notamment :

- des **courants forts** non détectables en surface qui entraînent la victime vers le fond,
- des **rochers et corps invisibles** en raison de l'opacité de l'eau qui présentent des obstacles inattendus pour le nageur comme pour le plongeur.

Un **malaise** peut aussi survenir dans l'eau hors surveillance. Ce dernier ne pourra alors être pris en charge rapidement, contrairement à un malaise sur la voie publique.

Les sapeurs-pompiers du Doubs invitent donc la population à **respecter les consignes suivantes pour éviter des drames** :

- prévenir un proche avant d'aller se baigner,
- ne pas entrer brutalement dans l'eau par temps très chaud, après une exposition au soleil, après un repas ou après avoir consommé de l'alcool,
- Ne pas plonger d'un pont ou d'un point haut non prévu à cet effet (méconnaissance de la hauteur d'eau et des obstacles immergés),
- privilégier les zones de baignade surveillées,
- se renseigner sur les dangers naturels liés à la rivière ou au plan d'eau.

Les sapeurs-pompiers du Doubs effectuent chaque année environ 100 opérations de secours à noyés ou personnes immergées en difficulté. En France, les noyades sont à l'origine d'environ 1000 décès chaque année.

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Soyez vigilants !

Contact :

Capitaine Charles CLAUDET,
Chef de cabinet du chef de corps – **06 77 45 80 54**